

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

92

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 6 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un
Le six du mois de mai à dix-huit heures trente

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le trente avril deux mille vingt et un, s'est réuni Salle le Météore - 27 route de Frangy - MEYTHET en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

12 MAI 2021

Déposée en
Préfecture le

11 MAI 2021

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Bénédicte SERRATE, Thomas TERRIER, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Isabelle BASTID à Henri CHAUMONTET, Marie BERTRAND à Charlotte JULIEN, Corinne BOULAND à Tony PESSEY, Fabienne GREBERT à Chantale FARMER, Pierre-Louis MASSEIN à Viviane MARLE, Aurélien MODURIER à Xavier OSTERNAUD, Yannis SAUTY à Fabien GERY, Nora SEGAUD-LABIDI à Benjamin MARIAS, Guillaume TATU à Marion LAFARIE, Jean-Louis TOÉ à Odile CERIATI-MAURIS

Etaient excusés

David DUBOSSON, Antoine de MENTHON, Philippe MONMONT

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

DIA SYLVESTRE / JOLY, FONCIER ÉCONOMIQUE 19 VOIE ZAE DES MOUILLES À GROISY - CONVENTION DE PORTAGE FINANCIER PAR L'EPF 74

Ségoène GUICHARD, rapporteur

La Communauté d'Agglomération du Grand Anney a sollicité l'intervention de l'EPF 74 pour répondre à une Déclaration d'Intention d'Aliéner portant sur un bâtiment industriel dans la Zone d'Activités Economiques Les Mouilles Nord à Groisy.

Cette acquisition, au sein d'une zone d'activités économiques relevant de sa compétence, doit permettre à l'agglomération de mettre en œuvre sa politique économique visant à renforcer l'attractivité, le dynamisme et la compétitivité économiques de son territoire, et s'inscrivant au service de l'accueil et de l'installation de nouvelles entreprises.

Cette acquisition, par voie de préemption, entre dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF (2019 / 2023), thématique « **Activités Economiques** ».

Le bien concerné, situé sur la Commune de Groisy, est le suivant :

Section	N° cadastral	Situation	Surface à acquérir
F	1936	Les Mouilles Nord	18a 69ca

Conformément à l'Arrêté du Directeur n° 2021-05 en date du 09 mars 2021, l'EPF 74 a exercé son droit de préemption.

Dans sa séance du 25 mars 2021, le Conseil d'Administration de l'EPF a validé les modalités de son intervention.

Cette préemption est réalisée sur la base d'une évaluation fixée par France Domaine, soit la somme de **450.000,00 €**.

- Vu l'article L.324-1 du Code de l'Urbanisme ;
- Vu les statuts de l'EPF 74 ;
- Vu le PPI (2019/2023) ;
- Vu le Règlement Intérieur de l'EPF 74 ;
- Vu les modalités d'intervention, de portage et de restitution définies dans la convention pour portage foncier entre la Communauté d'Agglomération et l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie.

LE CONSEIL DECIDE :

- ▶ d'approuver les modalités d'intervention, de portage et de restitution du bien,
- ▶ d'autoriser la Présidente à signer tous les actes et conventions nécessaires à l'application de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 91

NON-VOTANT(S) : 1 (Franck BOGEY)

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.